

SEPTEMBRE 2020

LE P'TIT MAREUILLAIS LE P'TIT MAREUILLAIS 2020

Chères Mareuillaises, chers Mareuillais,

Bonjour et bienvenue dans votre petit journal spécial budget. Budget qui a été voté tardivement, le 22 juillet dernier; Par la force des choses, élections et coronavirus...

Budget voté à l'unanimité des membres votants par votre nouveau conseil municipal. Budget sans surprise, dépenses au plus juste pour préserver un équilibre financier correct. Vous en trouverez le détail à suivre.

Nous avons reconduit le taux des trois taxes à l'identique...

Vous signaler que pour cause de confinement et les règles sanitaires à appliquer lors du déconfinement, les associations ont dû annuler les manifestations prévues en 2020. Néanmoins, nous avons décidé de maintenir leurs subventions à hauteur de celles accordées en 2019, avec 2 variantes. 250 euros alloués à l'atelier de l'éolienne contre 120 euros en 2019. Cette association a confectionné plus de 500 masques tissu pour la population et au delà... Et 250 euros alloués à l'APE contre 200 en 2019.

Nous vivons toutes et tous des moments compliqués et il nous a semblé opportun de ne pas laisser de côté nos associations.

Vous pourrez voir en investissement des travaux de voirie dans le cadre du FDAC sur la voie communale Mareuil Plaizac, des travaux de voirie sur la départementale 381 au lieu dit les maisons neuves et des travaux d'amélioration de chaussée sur plusieurs voies.

Sur les bâtiments, la réfection du sous-sol de l'école et une somme réservée pour remplacer la chaudière à gaz dans l'ancien bâtiment. Etc..

La rentrée de septembre s'est bien passée avec néanmoins quelques incertitudes liées encore une fois à l'épidémie de covid19 qui semble progresser à nouveau, même si pour l'instant Mareuil n'est pas impacté.

J'ai repris une rubrique que j'avais laissée de côté depuis plusieurs années : clin d'œil à un Mareuillais ou Mareuillaise d'adoption ou ancrée dans notre village. Vous trouverez aussi un article sur la communauté de communes du Rouillacais. Nouveauté également, le contenu de ce journal qui reste sous ma responsabilité a été rédigé par plusieurs membres du conseil municipal volontaires.



FONCTIONNEMENT**DEPENSES**

| | | |
|------------|--|-------------------|
| 011 | CHARGES A CARACTERE GENERAL | 217 020.01 |
| | Entretien des bâtiments | 20 000.00 |
| | Entretien des voies et réseaux | 9 000.00 |
| | Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier, honoraires, vêtements travail & divers | 14 565.00 |
| | Taxes et impôts | 800.00 |
| | Assurance, maintenance, entretien terrains, entretien matériel roulant, entretien petit matériel, petit équipement + fournitures | 24 730.00 |
| | Fournitures administratives | 800.00 |
| | Fêtes et cérémonies | 3 800.00 |
| | Autres (somme qui peut être utilisée pour régler des investissements non prévus) | 143 325.01 |
| 012 | CHARGES DE PERSONNEL | 63 710.00 |
| | Personnel de remplacement | 500.00 |
| | Personnel titulaire | 30 000.00 |
| | Personnel non titulaire | 11 000.00 |
| | Charges sociales | 22 210.00 |
| 014 | Fonds de péréquation intercommunale et communale | 6 000.00 |
| 65 | AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE | 82 900.00 |
| | Indemnités des élus et charges | 15 500.00 |
| | Participations au SIVOS et participations diverses | 65 000.00 |
| | Subventions associatives et autres (centre de loisirs ALPR) | 2 400.00 |
| 66 | INTERETS DES EMPRUNTS | 2 471.01 |
| 67 | AIDES DE SECOURS | 391.05 |
| 023 | VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 88 956.94 |
| | TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 461 449.01 |

RECETTES

| | | |
|------------|---|-------------------|
| 70 | PRODUITS ET SERVICES | 1 040.00 |
| | Concessions de cimetière et redevance occupation domaine public pour le gaz | |
| 73 | IMPOTS ET TAXES | 184 010.92 |
| | Taxe d'habitation, foncier, bâti, non bâti | 150 376.00 |
| | Taxe sur les pylônes | 10 172.00 |
| | Fonds de péréquation des ressources intercommunales | 2 000.00 |
| | Dotation de solidarité communautaire | 11 462.92 |
| | Droits de mutation | 10 000.00 |
| 74 | DOTATIONS ET PARTICIPATIONS | 92 121.96 |
| | Dotation forfaitaire | 42 658.00 |
| | Dotations diverses | 15 871.00 |
| | Indemnités agence postale + mise à disposition secrétaire de mairie à l'AFR | 15 236.00 |
| | Etats compensatoires + FCTVA | 18 356.96 |
| 75 | LOCATION SALLE DES FETES + REMBOURSEMENT TAXES FONCIERES DES LOGEMENTS DE LA CDC ROUILLACAIS | 770.15 |
| 77 | REMBOURSEMENT SINISTRES ASSURANCES | 394.00 |
| 002 | EXEDENT ANTERIEUR REPORTE | 183 111.98 |
| | TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 461 449.01 |

INVESTISSEMENT

DEPENSES

| | | |
|------------|--|------------------|
| 001 | DEFICIT ANTERIEUR REPORTE | 43 558.27 |
| 16 | REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS | 5 091.17 |
| 20 | IMMOBILISTIONS INCORPORELLES (FRAIS D'ÉTUDES) | 600.00 |
| 21 | IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 10 000.00 |
| | Achat de parcelles | 5 000.00 |
| | Achat de matériel et outillage | 4 000.00 |
| | Achat matériel de bureau/informatique | 1 000.00 |

| | | |
|------------|---|------------------|
| 23 | IMMOBILISATIONS EN COURS | |
| | FDAC 2020 | 15 300.50 |
| | Travaux de réfection de la voirie | 15 177.90 |
| | Frais sur bâtiments communaux | 18 000.00 |
| | Restes à réaliser (Frais d'études sous-sol école) | 4 320.00 |
| | Travaux sous-sol école | 26 910.23 |
| 020 | DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT | 3 360.00 |
| 041 | OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2018) | 22 095.55 |

| | | |
|--|--|-------------------|
| TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT | | 164 413.62 |
|--|--|-------------------|

RECETTES

| | | |
|------------|---|------------------|
| 021 | VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 88 956.94 |
| 10 | DOTATION FONDS DIVERS | 58 547.55 |
| | FCTVA | 5 482.86 |
| | Excédent de fonctionnement | 47 878.27 |
| 041 | OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2019) | 16 262.54 |
| | Etat & Etabl. Nationaux + Département | 5 833.01 |

| | | |
|--|--|-------------------|
| TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT | | 164 413.62 |
|--|--|-------------------|

➤ **Rappel sur les services de la commune**

MAIRIE

☐ 05-45-21-74-01 @ : mareuilcharente@orange.fr <http://mareuil.e-monsite.com/> + Facebook

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 - 12h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 / 12h30-16h30

Vendredi : 9h00 - 12h00

Mme RODET Claudine (Maire) : 06-26-90-15-56

Mr JAROSZ Jean-Robert (1^{er} Adjoint en charge des bâtiments) : 06-22-61-29-95

Mr TURGNE Noël (2^{ème} Adjoint en charge de la voirie) : 06-13-08-70-42

Mme GRAVELAT Marie-José (3^{ème} Adjointe en charge du cimetière/espaces verts) : 06-68-41-60-82



AGENCE POSTALE

☐. 05-45-21-73-80

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

La boîte aux lettres est relevée du **lundi au vendredi à 12 h**,

et le samedi matin lors du passage du facteur, c'est-à-dire vers 9h45.

Les autres boîtes aux lettres (villages) sont relevées tous les jours au cours de la tournée du facteur.



Dépôt de pain :

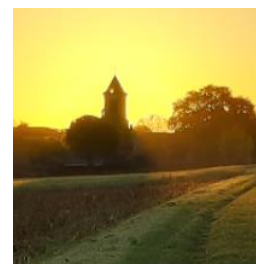
Un dépôt de pain, dans l'enceinte de l'agence postale, est à votre disposition. Afin d'éviter tout invendu, il est nécessaire de passer commande auprès de l'agence postale avant 11h00 le matin pour le lendemain. Le pain est livré par la Boulangerie de Neuvicq le Château.



- **RAPPEL : MASQUE OBLIGATOIRE AU SEIN DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE, LE NON-PORT DU MASQUE EST PASSIBLE D'UNE AMENDE POUR VOUS ET LA COLLECTIVITÉ**



INFORMATIONS COMMUNALES...



❖ LES TRAVAUX SUR LES BATIMENTS

Voici une courte description des travaux réalisés depuis le début d'année sur les bâtiments communaux :

- L'entreprise APAVE était en charge des vérifications des installations électriques BATIMENT à l'école, à la salle des fêtes et au SIVOS. La mise aux normes a déjà été réalisée par l'entreprise IDE ;
- L'éclairage de la fontaine a été rétabli ;
- Nous avons procédé à la pose d'une horloge astronomique avec une coupure à 23h ;
- L'entreprise AUDUBERTEAU est intervenue pour divers travaux concernant la remise en alimentation en eau, problèmes de pression etc...
- Le traitement de bois concernant le chantier du sous-sol de l'école a été réalisé fin juillet ;

Un aperçu des travaux en attente :

- Il convient de remplacer les caissons en bois sous-toit sur certaines parties de toiture de la mairie ainsi qu'une partie du plafond du local de service de l'agent technique ;
- L'escalier pour accéder au clocher de l'église est à renforcer ;
- Les disjoncteurs à l'école et à la salle des fêtes seront remplacés par ENEDIS ;
- L'entreprise IDE BATIMENT finira la mise aux normes des installations électriques de la mairie, de l'église et de la chaufferie à l'école ;
- Les bardages en bois sur la façade de la nouvelle école maternelle sont à nettoyer et à traiter ;
- L'Atelier d'Architecture Poirier Bordage est en charge du suivi des travaux du sous-sol de l'école sur les recommandations techniques du bureau d'étude structure bâtiment et génie civile BGC. Les travaux seront réalisés par les entreprises MESLIER et CARLES.
- L'entreprise DELAGE Systèmes sera chargée de procéder à l'installation d'un outil de ventilation dans la cave.

Jean-Robert JAROSZ

Adjoint aux bâtiments

❖ LA VOIRIE

Avec la fonction d'adjoint à la voirie, des grands dossiers sont à réaliser pour l'aménagement des accotements et le cheminement des eaux pluviales. Les travaux seront effectués suivant leur importance et leur priorité en fonction du budget de la commune.

En ce qui concerne l'entretien du village, le personnel de la commune ne suffisant pas et les moyens efficaces n'étant plus autorisés ; je pense que tout le monde peut donner un petit coup de main en nettoyant son devant de maison, cela donnera un meilleur aspect visuel de notre village.

Je vais faire de mon mieux pour celui-ci avec les moyens que nous avons, n'hésitez pas à faire remonter vos recommandations et/besoins en mairie.

Noël TURGNE

Adjoint à la voirie

❖ LES ESPACES VERTS

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis fin mai, une nouvelle équipe a été élue au sein des "Espaces verts" et nous sommes tous très heureux de contribuer à l'embellissement de notre village.

L'entretien des espaces verts concerne : entretien du cimetière, les hameaux du PLESSIS et des MAISONS NEUVES qui sont pris en charge par l'association INSERT'R à ROUILLAC. En ce qui concerne LA COURADE et BEAULIEU, c'est l'employé communal qui est chargé de les entretenir.

Il faut savoir que de nombreux particuliers entretiennent les abords de leur domicile et nous les en remercions vivement.

Nous aimerions vous proposer quelques nouveautés :

- une journée communale, pour celles et ceux qui veulent un embellissement du village, (confection de boutures, plantation de lavande pour les places, millepertuis, ou tout autre fleur et petits graminés) et éventuellement se réunir 2 fois par an pour un nettoyage de notre village (cartons, plastique canettes de bière, bouteilles plastiques et en verre etc...) que nous trouvons régulièrement sur le bord de nos routes et de nos chemins.
- nettoyage et mise en valeur du patrimoine, de la mare du Plessis, les puits, les places ou autres.

Nous profitons de cet espace pour vous présenter quelques belles réalisations faites par des particuliers pour embellir la commune.

Lors d'un prochain numéro, nous vous étonnerons d'autres réalisations effectuées dans notre village.

Nous vous proposerons un temps de convivialité qui nous permettra d'échanger sur ces différents projets. Nous avons la chance dans notre village, d'avoir quelques professionnels prêts à nous conseiller et à nous aider.

Nous vous communiquerons prochainement une date dans vos boîtes aux lettres et sommes dans l'attente de vos propositions et de vos bonnes idées.

Marie-José GRAVELAT

Adjointe aux espaces verts/cimetière



LE MOT DES CONSEILLERS...

Tout d'abord, je tenais à vous remercier de m'avoir fait confiance lors des dernières élections de mars dernier.

Noël TURGNE, Adjoint à la voirie

Nous sommes très heureux d'avoir été réélus ou nouvellement élus au sein du conseil municipal. Certes la crise sanitaire a ralenti les actions de ce nouveau conseil néanmoins, nous avons, avec plaisir, investi les différentes commissions et dès que cela nous a été possible, nous nous sommes mis au service de la commune. Des travaux sont en cours, d'autres vont suivre. Des projets s'élaborent qui répondront, nous l'espérons, à vos attentes. Les pages concernant les principales commissions vous donnent déjà un aperçu de ce qui est entrepris. Nous restons, bien entendu, à l'écoute de vos demandes et propositions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Article rédigé par Mmes CARRE, GRAVELAT et GARY

C'est avec grand plaisir que je continue à œuvrer pour notre village.

Entourée d'une équipe recomposée, je m'efforcerais de travailler au mieux comme je l'ai toujours fait.

Cette nouvelle équipe, pleine d'idées et de projets pour Mareuil, prend ses marques et découvre pour la majorité des membres les droits et les devoirs d'une collectivité.

Je nous souhaite un mandat riche en projets et réalisations... le budget nous guidera.

Je reste à votre disposition si vous avez besoin.

Claudine RODET



CLIN D'ŒIL à une Mareuillaise d'adoption



Lors de la dernière séance du conseil municipal, le 22 juillet dernier, nous avons eu la surprise d'avoir en public Marie Mertens qui est résidente à Mareuil depuis 2012.....

Cette présence a relancé l'idée que j'avais eue il y a quelques années de donner la parole à une famille ou une personne nouvellement arrivée où déjà ancrée dans notre village.

Je me suis donc rapprochée de Marie et voici le récit de son installation à Mareuil.

« D'origine Russe, je suis née en France et y suis restée jusqu'à la fin de mes études, partagée entre Versailles et l'île de Ré que j'ai eu le privilège de connaître avant qu'elle ne soit trop développée. J'ai ensuite travaillé à Genève et à New-York en qualité de fonctionnaire international jusqu'à la naissance de mes enfants que j'ai voulu voir grandir. Lorsqu'ils ont quitté l'Allemagne pour faire leurs études supérieures en Grande Bretagne, mon mari et moi avons décidé qu'il était temps de nous installer en France.

Après trente mois de recherches, notre admiration commune pour les ciels des Charentes nous a conduits jusqu'à Mareuil. Visite de notre future maison en février 2012, pour nous y installer en juillet.

Les années passent, nous en sommes déjà à huit, et chaque jour mon enthousiasme est ravivé ; il est d'ailleurs partagé par chacun de nous : nous avons grande conscience de la chance que nous avons de vivre dans un environnement aussi magnifique et en sommes infiniment reconnaissants.

Familière des communautés de l'Arche, j'ai découvert avec ravissement que la proximité de La Merci me permettait de m'y rendre à travers champs ; depuis, j'ai la chance d'y travailler comme bénévole...

Etant venue me présenter en mairie en avril 2012, j'ai été accueillie par Mina : première rencontre remarquable et inoubliable. »

Marie et sa famille profitent de l'occasion qui leur est donnée pour remercier tous les habitants qu'ils ont croisés de près ou de loin pour la gentillesse de leur accueil ; chacun a ainsi participé à leur heureuse intégration.

Belle rencontre avec Marie, attachée à son village, femme au grand cœur toujours prête à aider son prochain.

➤ **Quelques informations concernant le SIVOS** (Syndicat intercommunal à vocation scolaire)

Le regroupement scolaire des deux écoles de Mareuil et Courbillac est géré par le SIVOS Il a en charge la compétence relative au service des écoles à savoir l'acquisition du mobilier et des fournitures, ainsi que le recrutement et la gestion des personnels de service. Le transport scolaire est assuré par la Région Nouvelle Aquitaine. Les personnels des écoles (en dehors des instituteurs et institutrices) sont employés par le SIVOS. Le SIVOS travaille donc en étroite collaboration avec les maires des communes concernées par le RPI et avec les enseignants du RPI.

24 élus (12 membres titulaires et 12 suppléants), 8 élus de Mareuil, 8 élus de Courbillac et 8 élus de Rouillac permettent le fonctionnement du SIVOS. Les enfants viennent de ces communes et plus précisément pour Rouillac, il s'agit d'enfants de Sonnevile et Plaizac (autrefois communes du RPI). Aujourd'hui les prévisions pour la rentrée prochaine sont les suivantes : 118 élèves, 72 élèves à Mareuil pour 3 classes et 46 élèves à Courbillac pour deux classes.

Le SIVOS accompagne aussi les projets liés aux écoles aussi bien pour des équipements des classes, des voyages scolaires, des sorties culturelles. Pour l'année scolaire à venir va être réfléchi un équipement informatique dans chaque école. Le SIVOS aidera également au financement d'un voyage pédagogique en Ariège pour les deux classes de Courbillac et des sorties culturelles pour les classes de Mareuil.

Les écoles sont des forces vives de nos villages et nous nous employons –via l'accompagnement fait par les agents- à ce que les enfants s'y sentent bien, passent de bons moments et se forgent de beaux souvenirs. L'école doit être un lieu d'éducation mais aussi de convivialité et de plaisir, un lieu où les apprentissages ne s'arrêtent pas à la classe.

Aujourd'hui huit agents travaillent au SIVOS. Nous profitons de cette page pour leur adresser nos plus vifs remerciements pour avoir été là lors de la crise sanitaire, pour leur dévouement et leur professionnalisme.

La crise sanitaire perdure, nous suivons de près les évolutions des consignes données, nous mettons tout en œuvre pour assurer un service de qualité auprès des familles et surtout auprès des enfants.

Quelques rappels pratiques

Le ramassage scolaire est assuré par la Région Nouvelle Aquitaine. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au service des transports au 05-49-18-59-27 ou par mail : transport16@nouvelle-aquitaine.fr. Inscriptions en ligne fortement recommandées.

Voici les horaires du secrétariat du SIVOS situé 21 rue des écoles à Mareuil : Mardi 13h -17 h / Jeudi : 9 h – 13 h.

Nous vous souhaitons à tous et toutes et surtout aux plus jeunes une excellente rentrée et une très belle année scolaire.



Hélène CARRE, Présidente et Cédric COOLEN, Vice-Président



Communauté de Communes du
Rouillacais

➤ **Quelques nouvelles de la Communauté de Communes du Rouillacais**

Le Conseil communautaire, une nouvelle fois m'a accordé sa confiance en me permettant de conserver mon poste de vice-présidente actions sociales services à la personne. C'est une commission aux thématiques très variées. C'est avec une grande satisfaction que je vais continuer à œuvrer, entourée d'une équipe volontaire et motivée, laquelle sera peut-être élargie selon les volontés des conseillers municipaux.

Cette période de congés qui suit la période de confinement, puis de déconfinement durant lesquelles de nombreux agents étaient en télétravail, n'empêche pas de voir les projets avancer. Pour preuve les chantiers des Bouchauds sur la commune de saint Cybardeaux et la maison de services au public (MSAP) qui est sortie de terre près du siège de la communauté de communes.

Le dossier de la maison médicale est en cours. Le permis de construire est à l'instruction auprès des services de l'état.

Le service mobil'27 a lui aussi repris ses transports de personnes. Je vous rappelle que vous pouvez en bénéficier du lundi au vendredi à la demande. Il vous suffit de contacter Marion PELRAS au 0545969946. Nous réfléchissons de quelle manière et pour quels services nous pourrions l'étendre aux territoires limitrophes.

Après des réunions communautaires en télé conférences, puis en présentesielles au 27, le conseil communautaire réintègre ses locaux le 25 août.

De nombreux dossiers nous attendent et le travail ne manquera pas; De la reprise des travaux du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) en passant par l'accueil des gens du voyage, ou encore l'élaboration du schéma de mutualisation ainsi que le projet éducatif global territorial, l'eau, l'assainissement etc... tous ces dossiers vont être travaillés durant cette mandature. Le président et les 5 vice-présidents (tes) assistés des personnels dédiés vont œuvrer pour le Rouillacais et les communes qui le composent.

Nous avons la chance de vivre sur un territoire à taille humaine qui avance en identifiant des projets structurants et utiles à tous et qui les porte auprès des services de l'état, du département, de la région et de l'Europe... Et qui aboutissent.

A PROPOS DES DÉCHETS..... ET DE LEUR RÉDUCTION

En lien permanent avec CALITOM, le service des déchets en Charente, mon interlocutrice, Madame Virginie LAFFAS qui a en charge le service de la prévention des déchets est venue en mairie accompagnée de Monsieur RABALLAUD qui œuvre sur le compostage et les visites des sites d'ATRION à Mornac (sacs jaunes) et VALOPARC à Sainte Sève (sacs noirs essentiellement); Madame Fanny RONDEAU, directrice de la Recyclerie AVRIL basée à Rouillac était également présente ainsi que Monsieur JAROSZ Jean-Robert.

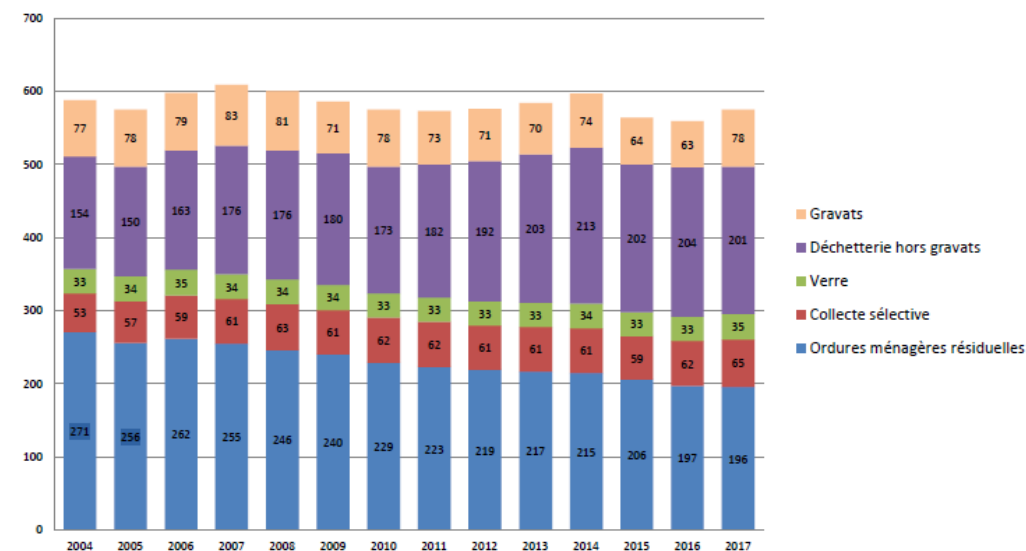
Cette première approche pour nous informer que chaque charentais produit en moyenne par an 592 kilogrammes de déchets ménagers et assimilés. L'objectif est de travailler dans un premier temps sur les 192 kilogrammes contenus dans les sacs noirs. Des erreurs de tri, des négligences ou encore des « je paye donc je ne trie pas », pour toutes ces raisons, les sacs noirs contiennent bien des choses qui devraient rejoindre d'autres filières, notamment les sacs jaunes ou le composteur.

Actuellement, les sacs noirs sont collectés chaque semaine mais il est prévu de modifier cette collecte en passant à deux semaines. Il va falloir nous adapter et donc mieux trier. Des campagnes de sensibilisation vont être organisées, en lien avec l'école. Le 27 novembre, CALITOM sera présent sur la foire de Rouillac.

Les déchets de toutes sortes sont un réel problème. La déchèterie de Rouillac est bien sûr à votre disposition, mais également la Recyclerie AVRIL qui recueille vos objets et qui leur redonne une seconde vie en les proposant à la vente; mais aussi qui permet de réduire considérablement le poids des déchets à traiter. Pour information, 25 tonnes ont été détournées de la poubelle jusqu'à fin août 2020, malgré 2 mois de fermeture liés au COVID19.

Vous trouverez également ci-dessous un graphique sur l'évolution de la production des déchets charentais de 2004 à 2017.

L'évolution de la production de déchets produits par les ménages charentais au cours des 14 dernières années est représentée sur le graphique ci-dessous :



Un autre élément de taille : les déchets verts (tonte de gazon, herbes etc...) qui sont aussi importants. Le composteur est l'une des solutions. A ce sujet, vous trouverez sur la page suivante une affichette qui vous indique une distribution gratuite de composteurs.

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

L'AGIS
pour réduire

Équipez-vous!
pour vos déchets
de cuisine et de jardin



| Lieu de distribution | Date de distribution | Horaires |
|--|----------------------------------|-----------------------|
| à ROUILLAC (16170) local technique, à côté de la déchetterie, 333 Boulevard de l'Europe Coordonnées GPS : 45°46'31.6»N 0°04'20.2»W | mercredi 30 septembre | 10h-13h et 14h-18h |
| | samedi 3 octobre | de 9h à 13h |

Venez avec un justificatif de domicile

▶ **COMPOSTER DEVIENT UN GESTE DE TRI POUR TOUS !**

CONDITIONS SUR calitom.com/fr/formulaire-de-demande-de-composteurs

Calitom - 19 rue du Lac des Saules ZE La Braconne - 16600 MORNAC / 0 800 500 429

Cette prise de contact va permettre d'aller plus loin dans le tri de nos déchets. Sujet qui sera abordé lors d'un prochain conseil municipal. Des informations vous seront communiquées dans les prochains mois.



J'AGIS
pour réduire

la marque des actions du comité -20% déchets en Charente

RAPPEL IMPORTANT



INFORMATIONS DIVERSES ...



- Application SAUVLIFE qui permet de sauver des vies, n'hésitez pas à la télécharger sur vos Smartphones !

The diagram illustrates the SAUVLIFE app process in three steps:

- 1** Les secours reçoivent un appel pour un arrêt cardiaque.
ils envoient les sapeurs-pompiers et le SAMU puis déclenchent des Citoyens Sauveteurs SAUV life.
- 2** Les Citoyens Sauveteurs géolocalisés à proximité reçoivent une alerte et sont envoyés vers la victime ou vers un défibrillateur.
- 3** Si nécessaire, les Citoyens Sauveteurs sont guidés par téléphone (visioconférence, explications pour les gestes d'urgence...) jusqu'à l'arrivée des secours.

Logos for SAUV life (www.sauvlife.fr) and CENTRE HOSPITALIER ANGOULÊME are shown at the top.

Available on the App Store and Google Play.

Partenaires:

Destinataires:

Prochain rendez-vous en fin d'année 2020 ou début d'année 2021.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.